



## INFORMATION VACANCES CCLB PRINTEMPS 2017

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'Espace Jeunes pour les vacances,  
**du mardi 18 avril au samedi 29 avril 2017.**

Dans le cadre d'un projet d'animation en collaboration avec la **Communauté de Communes des Luys en Béarn**, nous réalisons sur chaque période de vacances scolaires (hiver, printemps, été et automne), un programme d'activités variées en fonction des classes.

- ✓ Pour les jeunes en classes **de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>** : un accueil tournant a été mis en place sur les 4 communes : Montardon, Sauvagnon, Serres-Castet et Navailles-Angos. Pour ces vacances de printemps, il aura lieu **au local jeunes de Montardon (en face de l'école)**.
- ✓ Pour les jeunes en classes **de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>** : l'accueil se fera toujours à **l'Espace Jeunes au Centre Social Alexis Peyret**.

La coordination est assurée par **Olivier BRETON**. L'équipe d'animation est composée ensuite de deux animateurs permanents **Mathieu ALATINTE** et **Quentin BARNAUD**, d'un stagiaire BPJEPS **Rémy MELLADO** et de deux animatrices embauchées en renfort sur la période : **Hélène LIMERAT** et **Magali ARRAMON**.

Pendant les vacances, pour tout renseignement, nous sommes joignables au Centre Social au **05.59.33.11.66** et un animateur est présent tous les après-midis de 14h à 18h (sauf fermeture exceptionnelle). Vous pouvez également nous contacter par mail **uniquement** à l'adresse suivante : **[olivier.breton@csap.fr](mailto:olivier.breton@csap.fr)**

Nous proposons **3 types de formules** sur ces vacances : à la journée, à l'après-midi/soirée et en sortie avec des temps d'accueil en début et fin d'activité à Sauvagnon pour **les 6<sup>e</sup> / 5<sup>e</sup>** et à Serres-Castet pour **les 4<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup>**.

### Pour les journées :

<b>Accueil du matin :</b> Arrivée des jeunes sur le lieu d'accueil	ACTIVITES DU MATIN	<b>Repas :</b> A l'Accueil de Loisirs de la commune ou Pique-Nique	ACTIVITES DE L'APRES-MIDI	<b>Accueil du soir :</b> Départ des jeunes du lieu d'accueil
<b>9h à 9h30</b>		<b>12h à 13h30</b>		<b>17h30 à 18h</b>

### Pour les après-midis/soirées :

<b>Accueil de l'après-midi :</b> Arrivée des jeunes sur le lieu d'accueil	ACTIVITES DE L'APRES-MIDI	<b>Repas :</b> A l'extérieur	ACTIVITES DE LA SOIREE	<b>Accueil du soir :</b> Départ des jeunes du lieu d'accueil
<b>14h à 14h30</b>		<b>19h à 20h30</b>		<b>21h30 à 22h</b>

### Pour les sorties :

<b>Accueil du matin :</b> Arrivée des jeunes sur le lieu d'accueil	ACTIVITES DU MATIN	<b>Repas :</b> A l'Accueil de Loisirs de la commune ou Pique-Nique	ACTIVITES DE L'APRES-MIDI	<b>Accueil du soir :</b> Récupération des jeunes sur le lieu d'accueil
<b>7h30 à 7h45</b>		<b>12h à 13h30</b>		<b>18h45 à 19h</b>

Ces temps d'accueil sont susceptibles d'être aménagés en fonction de l'activité (plus tôt le matin ou plus tard le soir). Vous en serez alors informés.



Un système de navettes a été mis en place afin de permettre aux jeunes du territoire d'accéder plus facilement à nos animations. Vous trouverez les horaires sur le document joint. La priorité est accordée aux jeunes ne résidant pas sur la commune d'accueil. Par exemple, sur ces vacances, les jeunes de Montardon ne sont pas prioritaires. Nous n'avons que **8 places** dans chaque camion.

**Veillez à bien respecter les horaires des navettes à l'aller comme au retour.** Ces horaires sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'activité. Vous en serez alors informés.

**Règlement sur la modification des présences :**



- ✓ **Des bulletins de modifications (annulation et ajout de journée) devront être complétés et signés puis adressés à l'accueil du Centre Social Alexis Peyret ou scanné par mail. Les bulletins de modifications seront disponibles à partir du 13/04/2017.**
- ✓ Toute **absence non signalée par écrit 48 H à l'avance (hors week-end) sera due**, sauf sur délivrance d'un **certificat médical** daté et délivré dans la semaine qui suit. Pour éviter toute dérive d'annulations multiples et les problèmes de logistique afférents, il ne sera toléré que **2 annulations maximum** (hors maladie avec certificat).

**Facturation :**

Une facture vous sera adressée en fonction des journées de présences en fin de vacances. Les règlements pourront se faire par chèques et chèques vacances (possibilité d'échelonner le paiement si besoin). Nous appliquons une grille de tarification en fonction de vos ressources, établie en fonction des quotients familiaux. Nous pouvons vous proposer ces tarifs grâce au soutien financier de nos partenaires (CCLB, CAF, MSA, Mairie de Serres-Castet).

Quotient	< 670	671 à 799	800 à 990	991 à 1499	> 1500
Tarif A	5,90 €	7,70 €	9,20 €	11,70 €	13,20 €
Tarif B	7,70 €	8,70 €	10,20 €	13,20 €	16,20 €
Tarif S	8,70 €	10,70 €	12,50 €	15,20 €	18,20 €
Tarif S 1	9,70 €	12,70 €	14,50 €	17,20 €	20,20 €
Tarif S 2	10,70 €	14,70 €	16,50 €	19,20 €	22,20 €
Tarif S 3	11,70 €	16,70 €	18,50 €	21,20 €	24,20 €
Tarif S 4	14,70 €	18,70 €	20,50 €	23,20 €	25,20 €

**Attention :** Sans les éléments permettant le calcul de votre quotient familial, nous serons dans l'obligation d'appliquer le tarif le plus élevé. En cas de non-paiement, nous nous réservons le droit de ne plus inscrire votre enfant à l'Espace Jeunes.

**INFORMATION DOSSIERS INSCRIPTION :**

Les dossiers d'inscription seront disponibles à l'Accueil du Centre Social ou à l'Espace Jeunes de Serres-Castet **à partir du Lundi 27 mars 2017 à 9h00.**

Le dépôt des dossiers se fera **uniquement à l'Espace Jeunes** du Centre Social, **à partir du**

**Mercredi 29 mars 2017 à 8h00.**

**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**

Merci de votre attention et à bientôt ! L'équipe d'animation